

Micro-crèche

« Les petits poupons »

Projet pédagogique

Le projet d'accueil de la micro-crèche s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser l'épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de celui-ci : faire du séjour de l'enfant au sein de la structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire.

Le principe est de proposer une structure permettant de répondre à des besoins en accueil variés (réguliers, occasionnels, temps plein et temps partiel) pour un large public d'enfants âgés de 4 mois à 3 ans.

C'est un outil de travail pour la pratique professionnelle spécifique à la Petite Enfance ou à l'Enfance, qui sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnelles travaillent et accueillent les enfants.

Ce projet pédagogique est utilisé par l'équipe comme support de travail commun. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants de la micro-crèche, un accueil de qualité qui a pour objectif le bien-être des enfants.

Sommaire

1. Présentation de la structure.....	2
2. Le rôle des adultes.....	4
3. La vie quotidienne	8
4. Le fonctionnement de « Les petits poupons ».....	13
5. Conclusion	14

1. Présentation de la structure

Dix enfants sont accueillis chaque jour, à temps plein ou temps partiel, en fonction des places disponibles, pendant les heures d'ouvertures de la crèche. Ils ont entre 4 mois et 3 ans, mais l'accueil s'arrêtera à l'entrée à l'école maternelle.

La crèche se situe dans le quartier de « la vallée aux renards » à Fresnes dans une zone calme, accessible et sûre. Elle présente un bâtiment de plein pied comprenant une zone d'accueil, un lieu de vie, un office de mise à température, un dortoir et une zone de change.

L'amplitude horaire de la crèche s'étend de 8h00 à 18h30 du lundi au vendredi inclus, à l'exception des jours fériés et des cinq semaines de fermetures annuelles. « Les petits poupons » accueillent les enfants de 4 mois à 3 ans.

Le projet pédagogique

Ce projet résulte d'une réflexion éducative entre les divers professionnels de la petite enfance, dans les différentes structures. Il sert de base de travail pour les équipes éducatives dans leur mission principale : accueillir et accompagner l'enfant dans son autonomie, en favorisant son épanouissement et son bien-être. Ce projet aborde différents objectifs généraux :

- La réponse aux besoins primaires de l'enfant
- L'accompagnement dans les étapes phares de son développement
- L'accompagnement durant les moments clés de la journée de l'enfant

Tous les éléments de ce projet pédagogique seront avant tout basés sur le respect de l'enfant et de sa famille, et sur les préoccupations spécifiques de chaque enfant.

Son orientation

La micro-crèche est, en plus, d'être un mode de garde à part entière, un lieu d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants. Il est nécessaire de prendre en compte l'environnement dans lequel évolue l'enfant : sa famille, son lieu de vie à la crèche, sa place dans le groupe et le groupe lui-même. Le projet pédagogique s'articule autour de différents objectifs, outre la mission principale, citée plus haut :

- Accueillir l'enfant dans le groupe, l'accompagner dans sa découverte du monde
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, en partenariat étroit avec la famille
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Créer une relation de confiance avec la famille

Ces objectifs font l'objet d'un travail en équipe constant pour assurer un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille. L'équipe mettra en œuvre les moyens matériels, spatiaux, éducatifs et pédagogiques nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Afin de se positionner au plus près des besoins de l'enfant, des préoccupations éducatives des parents ou de l'équipe, le projet pédagogique n'est pas figé. Il évolue avec le temps, le

personnel encadrant, les enfants accueillis. Les équipes sont amenées à remettre régulièrement leurs pratiques en questions.

Les grands axes du projet éducatif

- ✓ Permettre à chaque enfant de **s'épanouir** au sein de la collectivité tout en maintenant une continuité avec son environnement familial.

Autonomie

Echange

- ✓ Veiller au **bien-être** de chaque enfant et favoriser son **développement moteur et affectif** afin qu'il trouve sa place **en tant qu'individu** au sein de la collectivité.

Lien parent-enfant

Dimension familiale

Socialisation

Respect
de l'individu

Activités
d'éveil

2. Le rôle des adultes

La place de la famille

Lors de la préinscription, les parents sont invités à visiter la crèche ; puis pendant une période d'adaptation, leur présence est nécessaire auprès de leur enfant.

L'entrée d'un enfant en crèche est un événement pour lui, sa famille et pour la crèche. Elle nécessite une attention toute particulière de la part de chacun, la crèche doit permettre une individualisation de l'enfant en prenant en compte chaque membre de la famille (père, mère et enfant).

Il s'agit souvent d'une première séparation entre les parents et leur enfant. Et l'intégration de l'enfant dans un nouveau cadre de vie impose toute une démarche de connaissance entre le bébé et les professionnelles qui s'occuperont de lui. Le parent accompagnant pourra transmettre à l'équipe tout ce qu'il a découvert avec son enfant, afin qu'elles puissent le prendre en charge en respectant au mieux son rythme et ses habitudes.

Au fil des jours, les familles pourront nous relater tout événement survenu dans la vie quotidienne de l'enfant. Une continuité entre les deux lieux de vie de l'enfant doit être faite et il paraît important de nouer une relation de confiance entre parents et professionnelles.

Par ailleurs, les parents sont invités à s'investir dans la vie de la crèche par le biais d'une participation (atelier, participation à la décoration des locaux, divers invitations aux festivités). Ceci afin de favoriser un lien parents/professionnelles ou même entre parents.

Il est essentiel qu'une relation de confiance s'établisse dans cette relation triangulaire enfant/parent/professionnel. Le parent doit apprendre à faire confiance à son enfant, à l'équipe pendant le temps en collectivité. L'arrivée en crèche peut être la toute première séparation entre parents et enfants. L'équipe veillera à accueillir les familles dans un contexte agréable et s'attachera à proposer des transmissions de qualité, pas uniquement basées sur le quotidien matériel de l'enfant.

Les moments importants de l'année comme Noël, le carnaval, la fête de l'été.... Pourront être partagés avec les familles.

L'équipe

La directrice

Elle est chargée du suivi technique des micro-crèches. A ce titre, elle est garante du respect du projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien des micro-crèches. Elle s'assure que les équipes travaillent dans le respect du rythme de développement de l'enfant. Elle coordonne chaque équipe éducative. Elle assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Elle propose des outils de communication adaptés aux besoins de l'équipe, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques de chaque équipe. Elle régulera le travail hebdomadaire et s'assurera des tâches réalisées.

Elle est un appui pour l'équipe et pour les parents. De par son expertise éducative, elle peut conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jamais juger. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe éducative ne remettra jamais en cause ce point essentiel dans la relation équipe parents. Elle est l'interlocutrice privilégiée pour toute question éducative, toute interrogation liée à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison. Elle pourra mettre en place des réunions d'information ou des temps de partage entre parents et professionnels.

L'équipe éducative

Chaque équipe est composée de trois professionnels de la petite enfance. Chaque équipe proposera un accompagnement spécifique compte tenu de leurs compétences, de leurs connaissances générales sur la petite enfance et de leurs qualifications. Les professionnels encadrant sont là pour répondre aux questionnements, inquiétudes, interrogations des parents. Elle s'attachera à renvoyer, si le besoin s'en fait sentir, les parents vers la directrice (éducatrice de jeunes enfants), plus spécialisée dans les questions relatives à la petite enfance en ce qui concerne la psychologie, les étapes majeures du développement de l'enfant, les différents changements de rythme qui peuvent inquiéter les parents.

Notre structure va mettre en place un partenariat avec une agence d'intérim spécialisée dans le recrutement de personnel « petite enfance » afin de pouvoir répondre extrêmement rapidement aux absences liées aux arrêts maladie et aux périodes de formation.

Personnel de ménage

Le ménage sera assuré une fois par jour dans la structure après le départ des enfants.

Le ménage sera fait chaque soir pendant deux heures par un personnel extérieur. Le ménage débutera par le bureau de la direction, l'accueil mitoyen, la salle du personnel, les pièces techniques (rangements, vestiaires, office de mise a température) coin change, dégagement, dortoir et lieu de vie. Le ménage se poursuivra dans la deuxième micro crèche en commençant par le dortoir, les pièces techniques (dégagement, vestiaires, office de mise en température, buanderie), coin change, lieu de vie, bureau gérance, local technique, local poussette, cabinet, local ménage et accueil. Nous évitons ainsi de circuler dans les espaces déjà nettoyés.

Le linge reste dans les zones de change pendant la journée. Il est évacué en fin de journée, après le départ du dernier enfant vers la buanderie pour lavage. Il y a deux machines à faire et deux séchages. La première est faite à partir de 18h30 et la deuxième à 19h30 par la femme de ménage. Le dernier séchage est fait au départ de la femme de ménage.

Liste prévisionnelle du personnel « Les petits poupons » :

Personnel	Temps hebdomadaire	Qualification et expérience
Directrice EJE, responsable de la structure	20h réparties sur la semaine dont 1 jour administratif réparti en heure par jour	Educatrice de Jeunes Enfants
3 professionnelles en charge de l'accueil	3 temps plein : 35 heures	Auxiliaire de Puériculture, CAP Petite Enfance, BEP Carrières Sanitaires et Sociales ou diplôme équivalent de niveau V disposant au minimum de 2 ans d'expérience.

Equipe Pédagogique pour la structure

- Les enfants sont accueillis par 3 professionnelles de la Petite Enfance expérimentées.
- Une Educatrice de Jeune Enfants assure l'encadrement de l'équipe, l'organisation de l'accueil et la coordination avec la structure gestionnaire.
- Elle est garante du bien être de chaque enfant et de l'application du projet pédagogique.
- Toute l'équipe se rend disponible au quotidien pour dialoguer avec les parents et répondre à leurs questions.
- Convivialité et professionnalisme permettent de nouer rapidement une relation de confiance et d'accompagner l'enfant de manière rassurante dans ses premières découvertes.
- Les équipes de chaque structure pourront également accueillir des stagiaires.

Nombre total d'employés prévus pour la structure : 3,5 Equivalent Temps Plein. En fonction du taux de remplissage (entre 70% et 90%), le nombre d'employés est susceptible d'évoluer jusqu'à 4 ETP.

Le Planning hebdomadaire prévisionnel prend en compte :

- 10h30 d'amplitude journalière (8h00 à 18h30) x 5 jours x 10 enfants
- personnel assurant l'accueil sur une base hebdomadaire de 35h par semaine et par salarié
- 1 personne présente jusqu'à 3 enfants accueillis, 2 personnes présentes à partir du 4^{ème} enfant accueilli
- 3 personnes présentes entre 11h30 et 14h30 notamment pour faciliter la gestion des repas
- 1/2h de pause déjeuner par salarié en milieu de journée et 15 minutes dans la journée

L'adaptation

L'adaptation de l'enfant dans sa nouvelle micro crèche est une étape importante, là où les premiers contacts sont établis entre les parents, le professionnel accueillant et l'enfant. Les premiers temps de l'adaptation permettent aussi à l'équipe d'apprendre à connaître les

habitudes de vie (sommeil, alimentation...) de l'enfant pour assurer la meilleure continuité possible entre la maison et la crèche. Chaque enfant arrivant sera dans un premier temps suivi plus particulièrement par un professionnel (notamment pour les tout-petits), puis, progressivement tous les professionnels auront toutes les informations nécessaires pour prendre en charge tous les enfants de la structure.

Il est très important pour les parents et les professionnels de prévoir ce temps, de l'anticiper pour que l'enfant soit intégré en douceur, à son rythme. Un calendrier d'adaptation est mis en place pour tous mais celui-ci n'est pas statique et évoluera en fonction de la capacité de l'enfant à s'adapter plus ou moins vite et à mieux vivre la séparation.

3. La vie quotidienne

La séparation avec les parents, à l'arrivée de l'enfant

Le mot d'ordre : laisser le temps. L'équipe éducative veillera à laisser aux parents le temps de se séparer de son enfant. Il est toutefois important de prendre le temps de transmettre les informations importantes pour la journée de l'enfant (si besoin, par écrit uniquement). Pour qu'une relation de confiance se développe, chaque parent, chaque professionnel, tentera de consacrer un petit moment, le matin ou le soir, à des échanges sur la journée de l'enfant, ses progrès, son évolution, des petites anecdotes, éventuellement les difficultés que peut rencontrer l'enfant.

A cet effet, pour que le lien puisse perdurer, un cahier de transmission sera mis en place. Ce cahier permettra de suivre les enfants tout au long de leurs passages en crèche. Dans ce cahier, qui ne sera pas le seul lien de communication entre parents et équipe, chacun notera quelques informations, anecdotes, changement de rythmes... Ce cahier est d'autant plus important pour l'équipe dans le cas où le parent n'a pas le temps de transmettre les informations importantes pour le bon déroulement de la journée de l'enfant, à son arrivée.

Une séparation est plus aisée si l'enfant a un soutien à la crèche. Il en aura bien évidemment par les professionnels qui le rassureront, verbaliseront le retour de papa ou maman ou ses émotions. Un objet est néanmoins très important dans la journée de l'enfant : un doudou !! Ce petit lien, entre la maison et la crèche, celui qui rappelle l'odeur de la maison, de maman ou de papa aide l'enfant à se séparer plus sereinement.

Prendre soin de l'enfant

Les équipes répondront, en tout premier lieu, aux besoins primaires et physiologiques de l'enfant. Chaque professionnel veillera à respecter le rythme de chacun (encore plus spécifiquement concernant les tout-petits) : sommeil, alimentation, moments de jeux ou de calme.

L'enfant ne se divise pas en deux (un enfant à la crèche, et un autre à la maison !). Ce qu'il vit à la maison peut se traduire à la crèche (et inversement) par un comportement différent, par exemple. On sera donc vigilant au vécu de l'enfant, à son histoire, aux paroles des parents et des professionnels, au moment où elles seront dites.

Organisation de la journée

Un enfant peut être amené à passer beaucoup de temps en crèche pour répondre aux besoins de garde des parents. Il est essentiel de prendre en compte ce facteur pour proposer au groupe un rythme adapté et souple. La petite capacité d'accueil des micro-crèches permet cette finalité.

Chaque tout petit a son rythme propre et l'équipe éducative s'attachera à le respecter. Il est important que toute information relative à ce rythme, que tout changement soit notifié par les parents à l'équipe pour que celle-ci puisse se positionner au plus près des besoins de l'enfant. Le rythme biologique de l'enfant sera préservé et l'enfant aura ainsi une continuité entre la maison et la crèche. L'équipe s'attachera à accorder autant d'importance aux moments d'éveil du tout petit (jeux avec l'adulte, éveil sensoriel, temps d'échange...) qu'à ceux des grands, même si ces temps d'éveil sont perçus et vécu tout à fait différemment.

Les plus grands auront un rythme plus « général ». Néanmoins, l'équipe veillera à respecter les besoins spécifiques que l'enfant pourra présenter ponctuellement (manque de sommeil, heure de repas légèrement décalée...). Chaque membre de l'équipe, outre l'organisation matérielle de la journée, prendra soin de passer du temps avec l'enfant ou le groupe d'enfant. Prendre le temps est l'idée globale que l'équipe s'attachera à mettre en œuvre.

La micro crèche permet un lien privilégié plus développé qu'en crèche classique, autant en profiter et en faire profiter l'enfant. Les tâches matérielles et d'encadrement sont nécessaires mais prendre un moment avec un ou plusieurs enfants simplement pour être avec eux sans objectif particulier est tout aussi important que le reste. Pour se sentir sécurisé, l'enfant a besoin de repères. L'équipe s'attachera à respecter ces petits riens pour l'adulte qui font tout pour l'enfant (petite chanson avant le repas, etc.).

Pour qu'une journée se passe harmonieusement et en douceur pour tout le monde, des temps de transition seront instaurés. Qu'est ce qu'un temps de transition ? C'est un « sas » qui permet d'amener l'enfant et le groupe d'un temps fort à un autre, tranquillement, dans un cadre sécurisant, posé par l'adulte. On proposera par exemple un temps calme avant le repas pour laisser retomber la tension et l'excitation après une sortie à l'extérieur.

Ces temps de transitions seront alors traduits sous forme de repères pour l'enfant. Les temps forts cités plus haut sont l'accueil de l'enfant à son arrivée, les divers temps de jeux proposés le matin, le repas, la sieste, les temps de jeux l'après midi, le goûter et le retour des parents le soir. Un tableau sera mis en place pour permettre aux parents, outre les transmissions écrites et orales, d'avoir une idée générale de la journée de leur enfant.

L'éveil sensoriel

L'équipe recherchera l'éveil, la découverte et l'expérimentation de l'enfant grâce à divers supports. La sensorialité est un facteur fondamental pour que l'enfant puisse percevoir le monde qui l'entoure, le monde qu'il touche, sent, appréhende, voit.

Des temps d'éveil sensoriel seront proposés autour du toucher, du goût, de l'odorat, de l'ouïe, de la vue. Cela pourra être de petits moments partagés, de plus gros projets sur l'année, ou des activités dirigées.

Le choix des activités

Chaque activité proposée aux enfants sera réfléchi et choisie selon le contexte et la période de l'année, selon les objectifs que l'équipe veut travailler. Cependant, il n'y aura pas « d'activisme », c'est-à-dire faire une activité parce qu'il en faut une.

Ce choix pédagogique est fait dans le respect des envies des enfants, ou même de l'enfant à proprement parlé. Nous y verrons là un équilibre entre les moments calmes où l'enfant s'isole pour observer, se reposer, prendre son doudou... parce qu'il en a besoin, les moments de jeux libre où l'enfant construit son imaginaire et les moments plus dirigés pour permettre à l'enfant de développer ses facultés cognitives et ses aptitudes psychomotrices.

L'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie

La base de l'acquisition de l'autonomie pour un enfant est la sécurité. On distinguera la sécurité affective : verbalisation des émotions, parole rassurante et encourageante, outils éducatifs adaptés et physique : jeux axés sur la psychomotricité en cohérence avec le niveau de

développement de l'enfant, espaces étudiés pour permettre à l'enfant de tester ses limites corporelles en toute sécurité... Ces deux éléments sont un facteur considérable dans l'accompagnement de l'enfant, à tous les niveaux.

Néanmoins, au travers d'étapes majeures dans le développement de l'enfant (marcher à quatre pattes, sur ses deux pieds, manger seul, ne plus avoir de couches...), l'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie est sûrement l'une des plus grandes missions des parents et des équipes éducatives.

Cet accompagnement ne peut se faire sereinement sans un travail conjoint entre parents et professionnels. En effet, il est essentiel que ces deux acteurs engagent un réel partenariat pour permettre à l'enfant de se sentir appuyé dans sa démarche.

Il est important de respecter les envies des enfants, sans jamais forcer ou dénigrer les efforts de l'enfant. L'enfant pourra faire des progrès considérables pendant quelques temps, puis rentrer dans une phase de stagnation, le temps que les progrès réalisés soient acquis, dans son corps et dans sa tête.

Pour qu'un enfant devienne autonome, il faut d'abord qu'il ait conscience de son corps et de ses possibilités. C'est ici que l'équipe éducative et les parents interviennent. Il sera mis en place divers temps, plus ou moins formels, plus ou moins cadrés et dirigés, durant les quels les professionnels accompagneront l'enfant dans la découverte de son potentiel dont il n'a pas conscience :

- Des activités d'éveil adaptés au tout-petit, et individualisé, l'aideront dans la prise de conscience de son corps
- La responsabilisation de l'enfant le hissera vers la prise d'assurance et d'autonomie dans les gestes du quotidien
- Chaque temps de jeu (libre ou dirigé, psychomoteur ou créatif, symbolique ou de manipulation) peut être propice à l'acquisition de plus d'autonomie.
- Le développement du langage fait également partie de ce processus qu'est l'autonomie. Les chants, les échanges entre enfants, ou entre enfant et professionnel, les histoires iront dans ce sens.

L'équipe veillera toujours à proposer un accompagnement individualisé pour que chaque enfant suive son propre rythme lors de ses apprentissages et acquisitions.

Apprentissage de la vie en groupe, des règles sociales

L'apprentissage des règles se fait dès le plus jeune âge. A chaque âge, des règles adaptées, que l'enfant, de par son développement cognitif et moteur, est en mesure de comprendre et d'appliquer. L'adulte est là (à la maison ou à la crèche) pour le guider dans cet apprentissage.

La micro crèche, est un endroit où l'enfant va apprendre à vivre avec l'autre et à s'y confronter. L'adulte posera des interdits, des règles et des limites, progressivement, en suivant l'évolution de l'enfant et du groupe. Ces notions fondamentales pour aider l'enfant à grandir et s'épanouir seront travaillées en équipe pour proposer une harmonie entre un cadre posé et le propre de l'enfant, à un certain âge, qui est de tester, essayer, chercher les limites.

La socialisation passe aussi par des jeux, des temps partagés autour de chants, d'histoires... Les temps de repas, de repos, les temps d'activités d'éveil dirigées... Bref tout moment dans une

journée en crèche est propice à l'apprentissage du respect de l'autre. Respecter son environnement, c'est respecter les autres, ceux qui m'entoure, de près ou de loin.

Toutes ces notions acquises, grâce à un travail conjoint parents/équipe éducative prépareront les enfants à devenir de futurs élèves de maternelle.

Aménagement de l'espace

Un espace de vie exclusivement pensé pour les tout-petits sera aménagé, favorisant le respect de leur développement et de leur rythme de vie. Néanmoins, ils ne seront pas isolés des autres enfants pour toute la journée. Les plus grands pourront venir les voir, jouer un moment avec eux s'ils en ont envie (sous surveillance de l'adulte). Cela favorisera leur capacité à prendre conscience des autres, notamment des plus petits que soi, à faire attention à l'autre. Les interactions n'en sont que plus riches car chacun apporte un peu à l'autre et la curiosité s'éveille.

L'enfant a besoin de repères pour se sécuriser. L'espace sera pensé de façon à proposer des « coins » de jeux bien spécifiques, pouvant être réaménagés en fonction des besoins. Nous trouverons alors un espace moteur, un espace de jeux symboliques (poupée, docteur, marchande...), un espace de manipulation (lego, puzzles...) et un espace détente avec des coussins, un matelas pour permettre à l'enfant de se ressourcer dans un petit nid douillet.

Le matin, les professionnels installeront quelques jeux et l'espace détente pour permettre à l'enfant de se focaliser sur autre chose que la séparation.

Les conflits

Il est nécessaire d'instaurer des limites et des règles simples, et de savoir trouver la bonne attitude qui doit être à la fois ferme mais confiante.

En cas de conflits, toujours expliquer la situation, et peut être isoler l'enfant si ce dernier est trop énervé pour lui permettre de se calmer.

Les anniversaires et les fêtes

Nous fêterons l'anniversaire de chaque enfant au cours d'un goûter.

De plus la micro-crèche participera à toutes les fêtes de l'année telles que Noël, le carnaval, la fête des mères et des pères, la semaine du goût,...

Exemple de déroulement de journée pour les moyens :

8h00	« Prêt pour une bonne journée ? »	Accueil individuel de l'enfant et échange avec le parent (santé, humeur, appétit, envie du moment...).
10h	« On partage, on apprend, on se fait cocooner »	Activités en groupe(s) pour les plus grands : motricité, jeux libres ou guidés.
11h30	« A table ! »	Repas pris tous ensemble, échanges individuels, respect des goûts et contraintes alimentaires de chacun. Repas équilibré 4 composantes (pour les plus grands).
12h30	« Dodo »	Temps de relaxation, de détente ou de sieste en fonction des besoins de chacun. Rituels d'endormissement.
14h30	« A quoi on joue ? »	Jeux libres pour les plus grands (matériel pédagogique varié en libre accès). Accompagnement de chacun vers la découverte de soi et de l'autre à travers le jeu.
16h00	« On a faim ! »	Pause goûtée en groupe. Collation équilibrée (laitage, fruits, biscuits...)
16h30	« On se détend, on rêve »	Regroupement pour un temps calme : découverte des livres, lecture de comptines...temps d'échanges et de partages avec les enfants.
18h30	« Ma maman ! Mon papa ! »	Transmission des informations clés et temps forts de la journée. Fermeture de la structure.

Pour les petits, le rythme de chaque enfant sera respecté.

4. Le fonctionnement de « Les petits poupons »

Nom	Micro-crèches « Les petits poupons »
Adresse	1A Rue Jean Moulin 94 260 FRESNES
Gestionnaire	Gérant : Mr Romain COMITI 14 avenue Georges Pitard 91700 Sainte Geneviève des Bois Tél : 06 62 66 96 02 mail : romain_comiti@hotmail.com
Type de financement	PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

Capacité d'accueil	<p>10 places réparties en accueil régulier à temps plein ou partiel et en accueil occasionnel.</p> <p>La répartition des places évolue tout au long de l'année en fonction de la demande des familles.</p> <p>Un équilibre sera recherché entre l'accueil régulier et l'accueil occasionnel de manière à ouvrir l'accès à un grand nombre de familles.</p>
Type d'accueil	<p>Micro-crèche : accueil collectif à temps plein et à temps partiel, régulier, occasionnel et urgence</p> <p>Accueil régulier avec contrat (fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille) donnant droit à une priorité d'accueil sur la micro-crèche.</p> <p>Accueil occasionnel avec réservation (fréquentation irrégulière et sur inscription en fonction des places disponibles) ne donnant pas droit à une priorité d'accueil sur la micro-crèche.</p> <p>Accueil d'urgence en fonction de situations particulières et priorité d'accueil évaluées par la responsable.</p> <p>Repas fournis par la structure ainsi que les produits d'hygiène quotidienne.</p> <p>Les couches seront fournies par la structure.</p>
Public accueilli	<p>Enfants âgés de 4 mois à 3 ans.</p> <p>Enfants résidant sur Fresnes et les communes limitrophes dont les parents ne trouvent pas de réponse auprès des structures d'accueil environnantes ou des Assistantes Maternelles.</p>
Accueil d'urgence	<p>L'accueil d'urgence pourra répondre à des situations particulières évaluées par la responsable et les professionnels de la crèche (ex : mode de garde habituel indisponible, personnes en insertion professionnelle) et donnera lieu à une priorité d'accueil.</p> <p>Organisation de cet accueil : l'accueil en urgence d'un enfant sera possible en fonction des places disponibles sur les créneaux d'accueil demandés par sa famille et à condition que celle-ci ait pris rendez-vous au préalable avec l'équipe</p>

	afin de transmettre les informations utiles nécessaires à l'accueil de l'enfant (certificat médical, état de santé, numéros de téléphone...).
Périodes d'ouverture et de fermeture	Amplitude journalière : 8h00 à 18h30 Ouverture du lundi au vendredi inclus. 5 semaines de fermeture par an dont 1 semaine pendant les vacances de Pâques, 3 semaines au mois d'Août et 1 semaine pendant les vacances de Noël.

L'hygiène

Les équipes auront à cœur de sensibiliser les enfants au respect des locaux, au respect des règles d'hygiène de base (lavage de mains, mouchage de nez...). Cela fait également partie de la socialisation de l'enfant. Tous les membres des équipes suivront une formation pour répondre aux besoins relatifs à l'hygiène en structure petite enfance.

Les modalités d'accueil

Une place d'urgence est réservée pour permettre de répondre aux besoins de garde exceptionnels (arrêt maladie d'une assistante maternelle, recherche d'emploi...)

5. Conclusion

La micro-crèche se doit d'être un lieu d'accueil réussi au quotidien afin de rassurer les parents et l'enfant. La capacité future de l'enfant à créer des liens, à se détacher de ses parents et à trouver de nouveaux repères dans la société dépend de la réussite de ce passage.

Le cadre que pose ce projet pédagogique n'impose pas une seule méthode d'accueil et d'accompagnement du jeune enfant. C'est une ligne de conduite que les professionnels utiliseront pour mettre en place leurs actions éducatives. Toute remarque, toute suggestion sera prise en compte par l'équipe : la remise en question des pratiques professionnelles est essentielle et fondamentale pour un repositionnement adéquat au plus près des besoins de l'enfant évoqués tout au long de ce projet.

Ce projet présente des orientations éducatives qui devront être mises en œuvre et se veut évolutif